



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

CONSEIL NATIONAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 mars 2020 – 12h00

Dès le 27 janvier 2020, le Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes s'est préoccupé de la situation sanitaire des cabinets dentaires en relayant régulièrement les messages généraux de la DGS (Direction générale de la santé). D'autres informations plus spécifiques à notre profession élaborées par le Conseil national de l'ordre en concertation avec le COREB Mission nationale (Coordination Opérationnelle Risque Épidémique et Biologique) et la SPILF (Société de Pathologie Infectieuse en Langue Française) ont également été diffusées auprès des 50562 chirurgiens-dentistes inscrits au tableau.

Depuis le 1er mars, nous avons alerté la DGS et la VSS (veille et sécurité sanitaire) sur l'impérieux besoin en masques FFP2 pour les professionnels de santé des cabinets dentaires. Si les mesures d'approvisionnement via les pharmacies permettent de compléter le stock de masques chirurgicaux, ces derniers semblent suffire à protéger les patients. Néanmoins, ce pourrait ne pas être le cas pour les chirurgiens-dentistes et leurs assistantes confrontés à des contaminations croisées.

Les chirurgiens-dentistes ont toujours été sensibilisés à l'hygiène, à la désinfection et à la stérilisation au sein de leurs cabinets dentaires pour la sécurité du patient. Ils se trouvent en première ligne du fait de leur proximité avec les patients dans leur exercice thérapeutique quotidien.

Les éléments locaux portés à notre connaissance sont préoccupants pour le suivi et la continuité de l'offre de soins. Si un système d'entraide est déjà mis en place pour garantir un stock minimum par cabinet, le risque de fermeture de cabinets gérant les diagnostics et les traitements des urgences dentaires ne peut être exclu. Ces fermetures induiront inévitablement une augmentation du flux de patients vers les urgences hospitalières. Il est indispensable d'approvisionner le plus rapidement, via l'ordre des chirurgiens-dentistes ou les pharmacies ou les ARS, les professionnels de santé exerçant en priorité dans les zones concernées par le virus.

Le Conseil national de l'ordre réalise une enquête, auprès des chirurgiens-dentistes, afin de connaître le stock de masques et de gants disponibles dans les cabinets dentaires et de réaliser une évaluation prospective des besoins au cours des prochaines semaines.

Contact presse : Sandrine Verzy
Tél : +33 1 44 34 78 69 | Poste : 236 | communication@oncd.org
22 rue Emile Ménier - B.P. 2016 - 75761 PARIS Cedex 16
www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr